

12

12.1	La population scolaire et de l'enseignement supérieur des DOM : évolution	368
12.2	Le premier degré dans les DOM	370
12.3	Le second degré dans les DOM	372
12.4	Les flux d'élèves dans le second degré dans les DOM	374
12.5	L'accès au niveau du baccalauréat dans les DOM	376
12.6	Les spécialités de formation dans le second cycle professionnel dans les DOM (CAP, BEP, bacs professionnels)	378
12.7	L'origine socioprofessionnelle des élèves du second degré dans les DOM	380
12.8	Les étudiants du supérieur dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	382
12.9	Les étudiants des universités dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	384
12.10	Les diplômés dans les DOM	386
12.11	Les enseignants du second degré public par corps dans les DOM	388
12.12	Les personnels dans les DOM	390
12.13	La population scolaire et de l'enseignement supérieur des COM et de Nouvelle-Calédonie	392

Présentation

En 2008-2009, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte 547 000 élèves et étudiants, soit 2 300 de moins qu'à la rentrée précédente [1].

Dans les DOM, les effectifs du premier degré baissent (- 0,2%), soit 700 élèves de moins, alors qu'ils augmentaient depuis 3 ans sous l'effet de l'évolution positive de l'élémentaire : cette baisse affecte aussi bien le préélémentaire (- 0,2%) que l'élémentaire (- 0,3%). Seuls les effectifs relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés sont en augmentation.

Dans le second degré, les effectifs sont en diminution comme en métropole (respectivement - 0,5 % et - 0,6 %). Pour la cinquième année consécutive, les effectifs du premier cycle sont en baisse, moins fortement qu'à la rentrée précédente (- 0,6%, contre - 2 % en 2007). Le second cycle général et technologique, suite à cinq années de hausse, voit ses effectifs baisser (- 1,0 %), comme c'est le cas en métropole pour la quatrième année consécutive (- 1,6 % en 2008). Le second cycle professionnel, comme aux sept rentrées précédentes et à la différence de l'évolution fluctuante constatée en métropole, augmente, même si l'on note un certain amortissement (+ 1,0 % contre + 1,6 % en 2007).

D'une académie à l'autre, les évolutions des effectifs de l'enseignement scolaire (premier et second degrés) sont contrastées : la Guyane connaît une augmentation des effectifs de ses deux degrés d'enseignement (respectivement + 2,7 % et + 3,0%) ; à l'opposé, la Martinique enregistre une baisse d'ampleur analogue (respectivement - 3,0 % et - 2,4 %) [2].

En complément de l'enseignement dispensé par le ministère de l'Éducation nationale, l'enseignement agricole scolarise 3 300 élèves dans le second degré. Cet effectif est stable depuis deux ans [1].

Les effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM, tous enseignements confondus, sont stables par rapport à 2007 (37 000 étudiants), comme ceux de métropole. Comme en métropole également, les évolutions sont contrastées suivant les filières. Les effectifs des IUT, des STS et des CPGE continuent d'augmenter, tandis que ceux des disciplines générales de l'université continuent de diminuer (environ 500 étudiants). En effet, l'apparente croissance des effectifs des universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) n'est en fait que le résultat du changement du périmètre "université" à la rentrée 2008 où la quasi-totalité des IUFM de France ont été rattachés à une université, générant mécaniquement une forte hausse des effectifs universitaires. Ainsi, à la Réunion, les 1 000 étudiants en IUFM sont-ils comptés avec les effectifs des universités, contrebalançant la déperdition d'effectifs dans le reste de l'université. La généralisation de ce rattachement des IUFM aux universités devrait affecter les trois autres académies des DOM à la rentrée 2009.

Source : MEN-MESR-DEPP et MESR-DGESIP-DGRI-SIES.

Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants.

Définitions

■ **Départements d'outre-mer (DOM).** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion.

■ **Population scolaire et de l'enseignement supérieur.** Voir en 1.2.

■ **CP-CM2.** Cours préparatoire à cours moyen deuxième année, soit l'enseignement élémentaire.

■ **ASH.** Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Il regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation (CLIN), classes d'adaptation (CLAD) et classes d'intégration scolaire (CLIS). Voir en 3.1.

■ **Premier cycle :** classes de sixième à troisième, dispositifs relais, unité pédagogique d'intégration (UPI), classes préprofessionnelles (Classe préparatoire à l'apprentissage – CPA, classe d'initiation préprofessionnelle par alternance – CLIPA, dispositif d'initiation aux métiers en alternance – DIMA).

■ **Second cycle professionnel :** classes préparant au CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, ou à toute autre formation professionnelle de niveaux 4 et 5.

■ **Second cycle général et technologique :** classes préparant aux baccalauréats généraux et technologiques, ou au brevet de technicien.

■ **SEGPA.** Sections d'enseignement général (sixième SEGPA à troisième SEGPA) et professionnel adapté (CAP de SEGPA). Voir en 4.19.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs.

■ **IUFM.** Instituts universitaires de formation des maîtres.

■ **IUT.** Instituts universitaires de technologie.

[1] Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis dans les DOM (milliers) (Public + Privé)

	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2004-2005	2005-2006	2007-2008	2008-2009
Premier degré (1)	272	248,5	271	268,7	269,3	271,6	270,9
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	100	99,9	98,5	98,3
CP-CM2	194,9	155,8	169,8	165	165,7	170,5	169,9
ASH	4,6	4,3	4,0	3,7	3,6	2,6	2,7
Second degré Éducation nationale	170,6	186,6	219,5	229,3	230,1	227,9	226,8
Premier cycle	119,8	114,8	130	135,4	134,2	129,8	129,1
Second cycle professionnel	25,6	29,7	33,7	36,4	37,1	38,7	39,1
Second cycle général et technologique	21,8	36,4	50,2	51,4	52,5	53,2	52,7
Second degré adapté (SEGPA)	3,5	5,7	5,7	6,2	6,3	6,1	5,9
Second degré agriculture	1,3	2,6	2,5	3,0	3,2	3,3	3,3
Centres de formation des apprentis (2)	2,6	5,0	7,0	7,4	8,4	7,9	7,4
Spécial santé "scolarisés"	1,5	1,4	1,6	1,4	1,3	1,5	1,4
Enseignement supérieur	6,3	15	32,3	36	36,7	37,0	37,0
CPGE	0,0	0,0	0,7	1,0	1,1	1,2	1,3
STS	0,6	2,7	5,7	6,2	6,4	6,9	7,0
IUT	0,0	0,0	0,4	0,5	0,6	0,8	0,8
Universités (sans IUT ni formations d'ingénieurs) (3)	5,3	10,9	21,1	22,1	22,3	21,8	22,4
Écoles de commerce, gestion, comptabilité et vente	0,0	0,1	0,3	0,4	0,2	0,1	0,3
Écoles paramédicales et sociales (4)	0,0	0,7	1,2	2,4	2,6	2,9	2,9
Autres établissements d'enseignement supérieur (5)	0,3	0,5	2,8	3,5	3,4	3,4	2,3
Total général	454,3	459,1	534,0	545,9	548,9	549,2	546,9

(1) À partir de 2000 : estimations pour l'ensemble du premier degré.

(2) Y compris les effectifs de CPA et CLIPA scolarisés dans les CFA. Données provisoires pour 2008.

(3) En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, Guyane et Martinique. Pour 2008-2009, les effectifs de l'IUFM de la Réunion (1 057 étudiants) sont donc comptabilisés avec les universités.

(4) Données provisoires pour les formations paramédicales et sociales en 2008, estimation pour les données de la santé en 2001

(5) Y compris les effectifs des formations d'ingénieurs et des IUFM depuis 1991, non compris ceux de l'IUFM de la Réunion en 2008 (comptabilisés avec les effectifs universitaires). Voir supra (3).

[2] Effectifs du premier degré dans les DOM en 2008-2009

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total 2008
Préélémentaire	22 411	14 003	17 079	44 814	98 307
CP-CM2	37 650	26 454	29 611	76 234	169 949
ASH	680	433	318	1 250	2 681
Premier degré Public + Privé	60 741	40 890	47 008	122 298	270 937
Part du Public (%)	90,0	93,9	92,9	92,7	92,3
Évolution 2008/2007 en effectif	116	1 063	-1 435	-417	-673
Évolution 2008/2007 en %	0,2	2,7	-3,0	-0,3	-0,2

[3] Effectifs du second degré dans les DOM en 2008-2009

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total 2008
Premier cycle	29 499	18 203	22 985	58 411	129 098
Second cycle professionnel	9 243	4 582	8 528	16 764	39 117
Second cycle général et technologique	12 483	4 996	11 581	23 632	52 692
Second degré adapté (SEGPA)	1 322	977	1 183	2 455	5 937
Second degré Public + Privé	52 547	28 758	44 277	101 262	226 844
Part du Public (%)	89,7	94,0	90,9	93,8	92,3
Évolution 2008/2007 en effectif	-621	828	-1 071	-218	-1 082
Évolution 2008/2007 en %	-1,2	3,0	-2,4	-0,2	-0,5

Présentation

En 2008, dans les départements d'outre-mer (DOM), le secteur privé scolarise un peu moins de 20 900 élèves dans le premier degré, tandis que le secteur public en accueille presque 250 100. Ce partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans l'enseignement élémentaire et préélémentaire. La part de l'enseignement privé reste toujours nettement plus faible dans les DOM (7,7 %) qu'en France métropolitaine (13,8 %) [1]. Entre 2007 et 2008, les effectifs du préélémentaire et de l'élémentaire dans les écoles des DOM enregistrent une légère baisse (respectivement - 0,2 % et - 0,3 %). Cette diminution est observée aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Dans l'enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH), les effectifs de l'enseignement privé et public sont en hausse de 3,8 %.

Définitions

■ **Population scolaire du premier degré.** Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'ASH. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles élémentaires, l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus ici.

■ **Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).** Il regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire :

- classes d'initiation (CLIN). Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones ;
- classes d'adaptation (CLAD). Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire ;
- classes d'intégration scolaire (CLIS). Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

Source : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - MEN-MESR DEPP. L'enquête n° 19 n'existe plus depuis la rentrée 2007-2008. Néanmoins, des données concernant les effectifs par département ont pu être collectées à partir de la "Base élèves 1^{er} degré", pour les écoles utilisatrices de l'application et, pour les autres, grâce au concours des inspecteurs de circonscription, à l'aide d'une méthode alternative.

[1] Évolution des effectifs du premier degré par sexe dans les DOM (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2008-2009									
Préélémentaire	46 556	44 657	91 213	3 407	3 687	7 094	49 963	48 344	98 307
Élémentaire (2)	79 772	76 597	156 369	6 528	7 052	13 580	86 300	83 649	169 949
ASH (3)	1 678	805	2 483	110	88	198	1 788	893	2 681
Total 2008-2009	128 006	122 059	250 065	10 045	10 827	20 872	138 051	132 886	270 937
2007-2008									
Préélémentaire	46 623	44 745	91 368	3 450	3 721	7 171	50 073	48 466	98 539
Élémentaire (2)	80 942	75 905	156 847	6 613	7 027	13 640	87 555	82 932	170 487
ASH (3)	1 606	959	2 565	11	8	19	1 617	967	2 584
Total 2007-2008	129 171	121 609	250 780	10 074	10 756	20 830	139 245	132 365	271 610
2006-2007									
Préélémentaire	47 244	45 028	92 272	3 407	3 658	7 065	50 651	48 686	99 337
Élémentaire (2)	79 419	75 275	154 694	6 572	6 956	13 528	85 991	82 231	168 222
Enseignement relevant de l'ASH (3)	2 047	1 142	3 189	123	100	223	2 170	1 242	3 412
Total 2006-2007	128 710	121 445	250 155	10 102	10 714	20 816	138 812	132 159	270 971
2005-2006									
Préélémentaire	47 374	45 442	92 816	3 430	3 634	7 064	50 804	49 076	99 880
Élémentaire (2)	77 797	74 523	152 320	6 600	6 829	13 429	84 397	81 352	165 749
Enseignement relevant de l'ASH (3)	2 113	1 288	3 401	174	49	223	2 287	1 337	3 624
Total 2005-2006	127 284	121 253	248 537	10 204	10 512	20 716	137 488	131 765	269 253
2004-2005									
Préélémentaire	47 398	45 416	92 814	3 484	3 699	7 183	50 882	49 115	99 997
Élémentaire (2)	77 629	73 770	151 399	6 617	6 997	13 614	84 246	80 767	165 013
Enseignement relevant de l'ASH (3)	2 174	1 338	3 512	135	82	217	2 309	1 420	3 729
Total 2004-2005	127 201	120 524	247 725	10 236	10 778	21 014	137 437	131 302	268 739

(1) Les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + intégration scolaire.

Présentation

Avec 227 000 élèves à la rentrée 2008, les effectifs du second degré dans les DOM diminuent faiblement par rapport à 2007 (- 0,5 %), comme en France métropolitaine.

Le secteur privé est relativement peu implanté dans les DOM : sa part dans l'enseignement du second degré représente 7,7 % contre 21,8 % en métropole.

Avec un effectif de 129 000, les élèves du premier cycle sont légèrement moins nombreux qu'à la rentrée 2007 (- 0,6 %) alors qu'en France métropolitaine l'effectif reste stable. En 2008, la baisse des effectifs dans les DOM se situe dans les classes de quatrième et troisième, baisse en partie compensée par une hausse dans la classe de sixième. En métropole, la baisse du nombre d'élèves de sixième et de troisième s'équilibre avec la hausse des effectifs de cinquième et de quatrième. Les classes de troisième d'insertion accueillent une proportion d'élèves de troisième plus élevée qu'en métropole (5 % contre 1,3 %) [1]. Avec 5 900 élèves à la rentrée 2008, les sections d'enseignement général et professionnel adapté scolarisent 2,6 % de l'ensemble des élèves du premier cycle du second degré, un pourcentage un peu plus élevé qu'en métropole où il est de 1,9 % [2].

52 700 élèves sont accueillis dans le second cycle général et technologique à la rentrée 2008. Ce nombre diminue légèrement par rapport à 2007 (- 1 %) comme en métropole (- 1,6 %) dont la baisse de ces effectifs est observée depuis 2005. Dans les DOM, la part des séries générales et technologiques en classe terminale, égale à 61 %, est un peu inférieure à ce qu'elle est en métropole (67 %). La différence porte essentiellement sur les séries S et STG, la série S accueillant proportionnellement moins d'élèves qu'en métropole et la série STG proportionnellement plus [3].

Avec 39 100 élèves, les effectifs du second cycle professionnel progressent de 1 % à la rentrée 2008 contre une diminution de 1,6 % en métropole. Parmi les élèves qui suivent une formation de niveau V, le CAP en 2 ans accueille dans les DOM une proportion plus élevée d'élèves qu'en métropole : 31 % contre 21 % [4].

Définitions

■ **DIMA.** Dispositif d'initiation aux métiers en alternance mis en place à la rentrée 2008 ; l'apprentissage junior est abrogé.
_ **UPI.** Unité pédagogique d'intégration.

■ **Les séries du second cycle général et technologique.** Depuis la rénovation pédagogique des lycées (mise en place à partir de 1992), les classes de première et terminale, qui constituent le cycle terminal du second cycle général et technologique, comportent les séries suivantes :

- **L** : Littéraire ;
- **ES** : Économique et sociale ;
- **S** : Scientifique ;
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire ;
- **STI** : Sciences et technologies industrielles ;
- **ST2S/SMS** : Sciences et technologies de la santé et du social ; remplace Sciences médico-sociales (SMS) en classe de première à la rentrée 2007 et en classe de terminale à la rentrée 2008 ;
- **STG** : Sciences et technologies de la gestion ; remplace la série Sciences et technologies tertiaires (STT) depuis 2006.
- **TMD** : Techniques de la musique et de la danse.

À la rentrée 1997 en première et 1998 en terminale, la série Arts appliqués (AA) a été intégrée aux séries STI.

Il existe en outre des classes de première et terminale préparant aux brevets de technicien (BT), au baccalauréat technologique agricole (série STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), et au baccalauréat hôtellerie.

Les premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au BT accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP préparé en deux ans.

■ **BEP.** Brevet d'études professionnelles. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

■ **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle. La préparation se fait en 1 ou 2 ans. Les CAP en 3 ans sont en voie de fermeture.

■ **Bac pro.** Baccalauréat professionnel. La préparation se fait en 1, 2 ou 3 ans.

■ **BMA.** Brevet des métiers d'art. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

Source : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Le second degré dans les DOM

[1] Les effectifs du premier cycle du second degré en 2008-2009 dans les DOM (hors SEGPA)

	Privé			Public			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
Sixième	1 300	1 353	2 653	16 207	15 368	31 575	34 228	48,9
Cinquième	1 207	1 279	2 486	14 459	14 258	28 717	31 203	49,8
Quatrième d'aide et de soutien				276	197	473	473	41,6
Quatrième hors aide et soutien	1 149	1 248	2 397	14 223	14 284	28 507	30 904	50,3
Troisième générale	1 198	1 280	2 478	13 378	14 014	27 392	29 870	51,2
Troisième d'insertion	6	1	7	1 020	542	1 562	1 569	34,6
UPI	6	2	8	540	289	829	837	34,8
DIMA				7	7	14	14	50,0
Total	4 866	5 163	10 029	60 110	58 959	119 069	129 098	49,7

[2] Les effectifs de SEGPA dans les DOM en 2008-2009 (secteur public) (1)

	Garçons	Filles	Total	% filles
Sixième	890	371	1 261	29,4
Cinquième	1 051	432	1 483	29,1
Quatrième	1 122	469	1 591	29,5
Troisième	1 101	473	1 574	30,1
Deuxième année de formation qualifiante	21	7	28	25,0
Total	4 185	1 752	5 937	29,5

(1) Il n'y a pas d'élèves en SEGPA dans le secteur privé dans les DOM.

[3] Les effectifs du second cycle général et technologique du second degré dans les DOM en 2008-2009

	Privé			Public			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
Seconde	644	758	1 402	7 183	10 220	17 403	18 805	58,4
Première	649	796	1 445	6 579	8 990	15 569	17 014	57,5
Dont : S	244	248	492	2 330	2 216	4 546	5 038	48,9
L	39	105	144	365	1 791	2 156	2 300	82,4
ES	106	178	284	1 015	1 812	2 827	3 111	64,0
STI	-	-	-	1 028	133	1 161	1 161	11,5
STG/STT	154	156	310	1 358	1 991	3 349	3 659	58,7
Autres	106	109	215	483	1 047	1 530	1 745	66,2
Terminale	633	906	1 539	6 291	9 043	15 334	16 873	59,0
Dont : S	220	274	494	2 067	2 174	4 241	4 735	51,7
L	40	123	163	422	1 815	2 237	2 400	80,8
ES	117	189	306	966	1 839	2 805	3 111	65,2
STI	23	0	23	1 256	138	1 394	1 417	9,7
STG/ STT	230	290	520	1 421	2 158	3 579	4 099	59,7
Autres	3	30	33	159	919	1 078	1 111	85,4
Total	1 926	2 460	4 386	20 053	28 253	48 306	52 692	58,3

[4] Les effectifs du second cycle professionnel du second degré dans les DOM en 2008-2009

	Privé			Public			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
CAP 1 an	1	71	72	51	21	72	144	63,9
CAP 2 ans	301	194	495	4511	2847	7 358	7 853	38,7
BEP 1 an	1	7	8				8	87,5
BEP 2 ans	641	504	1 145	9310	6818	16 128	17 273	56,8
Bac pro/BMA 2 ans	468	432	900	4511	3855	8 366	9 266	46,3
Bac pro/BMA 3 ans	200	188	388	1689	2187	3 876	4 264	55,7
Mentions complémentaires				119	159	278	278	57,2
Préparations diverses pré-bac				6	25	31	31	80,6
Total	1 612	1 396	3 008	20 197	15 912	36 109	39 117	44,2

Présentation

Dans les DOM comme en métropole, le redoublement continue de baisser dans les classes du premier et du second cycle. Pour autant, les spécificités des DOM perdurent.

En premier cycle, le taux de redoublement en sixième est sensiblement supérieur à ce qu'il est en métropole : 9 % contre 5 %. Par ailleurs, à l'issue de la troisième, les élèves s'orientent plus souvent vers le second cycle professionnel : le taux de passage en second cycle professionnel est supérieur de dix points (36 % contre 26 % en métropole). La proportion d'élèves choisissant la seconde générale et technologique est inférieure de huit points (50 % contre 58 % en métropole). Au terme du premier cycle, 9 % des élèves quittent l'enseignement scolaire dépendant du ministère de l'Éducation nationale contre 11 % en métropole [1].

En second cycle général et technologique, les élèves sont plus nombreux à se réorienter vers le second cycle professionnel en fin de seconde (7 % contre 4 % en métropole). Les redoublements en classe de terminale restent un peu plus fréquents (12 % contre 9 % en métropole). Par comparaison, en 1997 les taux étaient respectivement de 21 % et 15 % [2].

En second cycle professionnel, les passages vers une formation en vue de la préparation d'un baccalauréat professionnel augmentent dans les DOM comme en métropole, au détriment des passages en BEP. Cependant, ils restent moins fréquents qu'en métropole aussi bien après la seconde année de CAP en deux ans (10 % contre 14 %) qu'après la terminale BEP (41 % contre 44 %). Les sorties en fin de première professionnelle sont moins nombreuses qu'en métropole (11 % contre 14 %). La part des élèves sortants en fin de première année de CAP en deux ans s'approche de celle observée en métropole (18 % contre 17 %) après avoir diminué de 4 points en 2006 suite à deux années de hausse [3].

Définitions

■ **Taux de redoublement.** Pourcentage d'élèves inscrits dans une classe l'année n-1 qui restent dans cette classe l'année n.

■ **Taux de passage.** Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui passent dans une classe supérieure l'année n.

■ **Taux de sortie.** Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Les sortants incluent les élèves qui s'inscrivent dans le supérieur (après une terminale générale et technologique ou professionnelle), ceux qui s'orientent vers l'apprentissage ou encore vers un établissement dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et ceux qui entrent dans le marché du travail.

■ **BEP.** Brevet d'études professionnelles.

■ **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.

■ **Seconde professionnelle.** Première année de BEP en 2 ans.

■ **Terminale BEP.** Seconde année de BEP en 2 ans.

■ **Première professionnelle.** Première année de baccalauréat professionnel en 2 ans.

■ **Terminale professionnelle.** Seconde année de baccalauréat professionnel en 2 ans.

Sources : MEN-MESR DEPP, système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Évolution des taux de redoublement et de passage en premier cycle dans les DOM (Public + Privé)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Redoublements												
Sixième	13,8	13,6	13,2	12,4	12,0	11,6	11,2	10,9	10,5	11,3	10,5	9,2
Cinquième	8,6	5,8	6,0	5,6	5,7	5,3	5,2	5,1	4,4	4,2	3,9	3,3
Quatrième	6,5	5,9	8,8	8,4	8,4	8,3	7,3	7,4	6,3	6,8	5,9	5,2
Troisième	9,2	8,3	8,5	6,2	6,3	6,1	5,6	5,9	5,5	5,7	5,5	4,7
Passages												
Sixième - cinquième	85,6	85,4	85,8	86,7	86,8	87,6	88,6	88,4	89,3	89,2	88,7	90,4
Cinquième - quatrième	89,9	93,1	92,8	92,7	92,5	93,0	93,4	93,8	94,7	94,9	94,5	94,9
Quatrième - troisième	90,8	91,9	88,6	88,7	88,4	88,9	89,9	90,3	91,5	91,3	91,7	92,9
Troisième - seconde GT	46,2	46,8	46,4	51,5	49,7	49,2	49,8	49,9	50,1	49,7	50,6	49,9
Troisième - second cycle professionnel	35,4	36,0	35,8	33,6	35,0	34,9	35,8	36,1	36,0	35,9	35,6	36,2

[2] Évolution des taux de redoublements, de passage et de sortie en second cycle général et technologique dans les DOM (Public + Privé)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Redoublements												
Seconde	18,3	18,3	17,8	15,7	17,3	16,1	14,8	16,0	15,3	14,8	14,6	13,3
Première	12,3	10,5	10,0	9,4	9,9	10,6	8,4	8,3	7,7	8,0	7,6	7,3
Terminale	20,7	17,9	18,0	16,6	17,6	15,9	12,7	16,0	15,4	13,6	11,9	11,8
Passages												
Seconde vers second cycle prof.	7,4	7,1	6,8	6,6	7,6	7,6	6,9	6,6	6,6	7,2	7,1	7,4
Seconde vers première	71,9	72,5	72,5	75,3	71,8	72,8	75,3	74,4	75,3	75,2	75,0	76,3
Première vers terminale	83,5	85,2	86,0	86,8	86,2	85,3	88,0	87,5	88,0	88,1	88,8	89,1
Sorties												
Seconde	2,4	2,0	2,9	2,5	3,3	3,5	2,9	2,9	2,8	2,8	3,2	3,0
Première	3,8	4,0	3,4	3,3	3,6	3,7	3,1	3,8	3,8	3,4	3,1	3,2
Terminale	79,0	82,0	81,8	83,3	82,2	83,9	87,0	83,8	84,4	86,1	87,7	87,9

[3] Évolution des taux de redoublement, de passage et de sortie en second cycle professionnel dans les DOM (1) Public + Privé)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CAP 2 ans 1^{re} année	2 357	2 691	2 979	3 197	3 560	3 875	4 062	4 104	4 235	4 375
Redoublement	5,0	8,1	4,6	4,2	3,9	4,1	4,4	5,6	3,2	3,9
Passage en 2 nd e année	71,1	69,2	73,1	73,4	72,7	71,2	71,0	74,3	75,8	76,3
Passage en BEP	2,3	2,7	3,4	2,8	2,5	2,2	1,7	1,3	2,2	1,0
Sorties	21,6	19,9	19,0	19,6	18,0	21,0	22,8	18,6	18,7	18,2
CAP 2 ans 2nde année	1 695	1 794	2 204	2 387	2 472	2 788	3 009	3 210	3 351	3 475
Redoublement	6,7	5,3	10,4	5,6	4,4	6,2	5,3	4,8	5,3	4,9
Passage en BEP	13,5	15,7	14,3	16,0	17,5	15,1	14,5	14,1	14,3	11,4
Passage en bac pro	5,2	3,8	3,6	4,8	3,7	5,1	5,7	6,0	5,5	10,3
Sorties	69,2	69,7	67,6	70,0	69,9	69,5	70,3	70,6	70,2	67,8
Seconde professionnelle (1)	11 390	10 488	10 526	10 564	10 599	10 855	10 979	11 053	10 913	6 968
Redoublement	5,0	4,9	3,9	4,6	3,6	3,8	4,6	3,8	3,5	2,3
Passage en terminale BEP	83,0	82,2	83,3	83,7	85,7	83,9	84,3	84,5	84,3	83,8
Sorties	11,5	12,2	12,3	11,0	10,1	11,4	10,0	10,6	10,9	11,9
Terminale BEP	10 793	10 662	10 188	10 101	10 068	10 108	10 326	10 563	10 638	10 305
Redoublement	10,4	10,4	11,7	9,9	7,0	8,3	8,2	9,1	8,7	8,1
Passage en bac pro	31,0	32,9	34,1	34,4	38,6	38,2	38,4	39,5	39,2	41,4
Passage en 2 nd cycle GT	11,3	10,6	10,4	10,0	11,2	11,6	10,2	9,8	8,2	8,0
Sorties	44,5	43,3	41,2	43,3	40,6	39,5	40,7	39,4	41,3	40,5
Première professionnelle (2)	3 793	3 896	4 014	3 901	4 234	4 278	4 351	4 614	4 730	5 020
Redoublement	2,4	1,8	2,3	2,0	1,9	1,5	1,6	2,3	2,3	2,8
Passage en terminale pro	86,0	86,0	84,0	85,2	85,6	85,3	85,4	86,1	85,3	85,5
Sorties	11,3	12,1	13,6	12,3	12,4	12,4	12,6	11,2	11,7	11,4
Terminale professionnelle (2)	3 454	3 512	3 528	3 715	3 586	3 888	3 925	3 968	4 172	4 246
Redoublement	5,7	6,5	6,5	7,6	5,1	5,9	6,2	4,9	5,2	4,2
Passage en 2 nd cycle GT	1,1	0,6	0,8	0,8	0,7	0,8	0,6	0,5	0,3	0,3
Sorties	92,8	92,0	91,7	90,2	92,4	91,1	91,8	92,9	93,4	94,1

(1) À la rentrée 2008, les 3 formations : CAP en 2 ans, BEP en 2 ans et le bac pro en 2 ans ne représentent plus que 88 % de l'effectif du second cycle professionnel contre 98 % en 2007 en raison de la forte augmentation du nombre d'élèves inscrits en 1^{re} année de préparation au bac professionnel en 3 ans après la troisième au détriment des inscriptions en BEP. (2) Y compris les élèves inscrits aux BMA en 2 ans.

Présentation

Les départements d'outre-mer avaient accumulé un retard non négligeable par rapport à la métropole en matière de taux d'accès au niveau du baccalauréat. La cause principale en est sans doute une structure socio-économique très différente, moins propice à la formation et à l'emploi sur place.

Cette situation a commencé à changer, en particulier grâce au plan de développement sur quatre ans mis en place en 1998, lequel a permis une notable amélioration de l'accueil et de la scolarisation au lycée. Ainsi, les taux d'accès par les voies scolaires assurées par le ministère de l'Éducation nationale sont-ils plus élevés aujourd'hui en Guadeloupe et en Martinique qu'en métropole. Le taux d'accès de La Réunion reste plus bas qu'en métropole, ce qui s'explique en premier lieu par le moindre poids des séries générales, lui-même probablement lié à la proportion élevée de populations socialement défavorisées. Quant à la situation de la Guyane, elle s'explique en partie par sa géographie physique, laquelle entraîne des difficultés particulières de scolarisation, en lien notamment avec les problèmes de développement des infrastructures.

Comme en métropole, les taux d'accès sont plus élevés pour les filles que pour les garçons, avec en particulier un écart de près de 26 points en faveur des premières en Guadeloupe (par rapport à 12 points en moyenne en métropole).

La prise en compte des voies de formation non scolaires (apprentissage) et hors MEN (ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche) augmente les chiffres sur l'accès au niveau IV de moins de 1 point en Guyane, de 3 points en Guadeloupe et à la Martinique et de près de 4 points à La Réunion (contre 7 points en métropole). L'apprentissage est en effet moins présent dans les départements d'outre-mer.

Il est rappelé que les chiffres ci-contre sont des taux d'accès annuels (transversaux) et non des taux d'accès des générations (longitudinaux).

Définitions

■ **Taux d'accès au niveau du baccalauréat (niveau IV de formation).** Il rapporte les entrées en classes de terminale générale, technologique ou professionnelle à l'effectif des générations concernées. Sont également pris en compte les entrants en année finale de formation de niveau baccalauréat, telle le brevet professionnel.

L'accès au niveau du baccalauréat intervient en fait de 16 à 21 ans, selon les jeunes, si bien que l'on doit distinguer des taux élémentaires d'accès par âge : celui, par exemple, de la génération 1976 au moment de la rentrée 1994, à 18 ans. L'éventail est plus large encore en tenant compte des parcours plus longs ou moins linéaires de la filière professionnelle.

■ **Voies de formation.** Outre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche offre aussi des formations de type scolaire de niveau IV. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

■ **Taux d'accès d'une génération.** Pour les enfants nés une année donnée, on somme les taux d'accès au niveau IV enregistrés au cours de rentrées scolaires successives (analyse longitudinale).

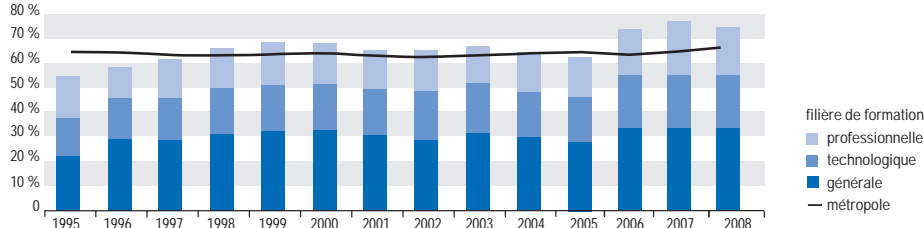
■ **Taux d'accès annuel.** Pour une rentrée scolaire donnée, on somme les taux d'accès propres à chacune des générations concernées, accédant cette année-là au niveau IV à des âges différents (analyse transversale).

Sources

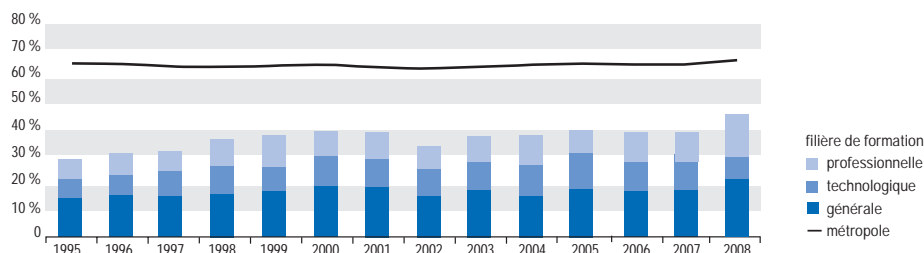
- Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.
- Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).
- Système d'information SAFRAN du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

[1] Évolution des taux d'accès par académie dans les DOM (MEN - scolaire)

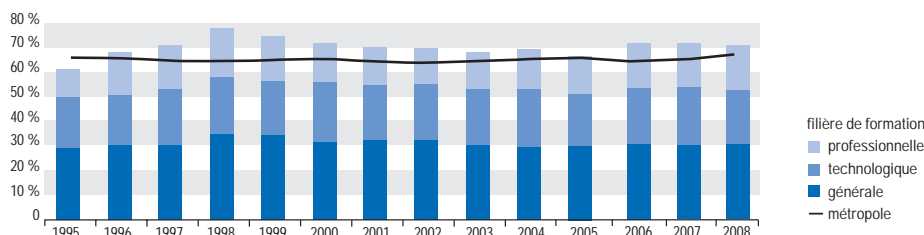
Guadeloupe



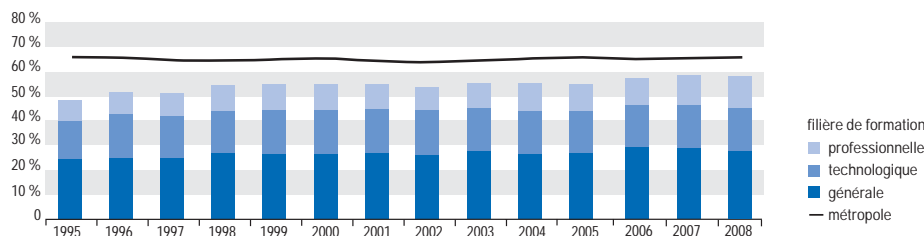
Guyane



Martinique



La Réunion



[2] Taux d'accès par sexe au niveau IV de formation dans les DOM (%) (rentrée scolaire 2008)

	Filles	MEN-scolaire Garçons	Ensemble	Toutes voies de formation (1)
Guadeloupe	86,1	59,8	72,4	75,5
Guyane	51,3	37,4	44,3	45,5
Martinique	79,1	58,2	68,5	72,9
La Réunion	64,6	50,0	57,2	61,8

(1) Y compris formations offertes par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et formations par voie d'apprentissage. Les chiffres concernant l'apprentissage sont basés sur une estimation provisoire.

Présentation

À la rentrée 2008, les lycées des DOM préparent 8 000 élèves à un CAP et 17 300 élèves à un BEP. Si les établissements publics forment globalement 93 % des élèves en CAP comme en BEP, les établissements privés de leur côté sont beaucoup plus présents dans le secteur des services.

En CAP, cinq groupes de spécialités concentrent à eux seuls 53 % des élèves formés : trois relèvent du secteur de la production ("Agroalimentaire-alimentation-cuisine", "Bâtiment : finitions", "Travail du bois"), deux du secteur des services ("Commerce-vente", "Accueil-hôtellerie-tourisme"). En BEP, six groupes de spécialités concentrent à eux seuls 61 % des élèves formés : quatre relèvent du secteur des services ("Commerce-vente", "Comptabilité-gestion", "Secrétariat-bureautique", "Spécialités sanitaires et sociales"), deux du secteur de la production ("Moteurs et mécanique auto", "Électricité-électronique").

La part des filles est plus importante en BEP qu'en CAP (42 % contre 39 %). Elles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services où elles représentent 68 % des effectifs en CAP et 74 % en BEP. Elles sont ainsi très peu présentes dans les spécialités de la production, exception faite de la spécialité Habillement dans laquelle elles sont largement majoritaires aussi bien en CAP (90 %) qu'en BEP (94 %).

Dans les DOM, 13 500 élèves préparent un bac professionnel à la rentrée 2008, soit 50 % de plus qu'à la rentrée 2007. La préparation d'un baccalauréat professionnel s'inscrivait, avant la réforme de la voie professionnelle, commencée en 2008, dans la suite logique de la poursuite d'études après un BEP. Cependant, l'offre de formation y est un peu différente. Près de 63 % des élèves de baccalauréat professionnel sont inscrits dans une spécialité des services, contre 46 % de ceux qui préparent un diplôme de niveau V. La part du secteur privé est plus forte en baccalauréat professionnel (10 %) qu'en CAP ou BEP (7 %). Les groupes de spécialités prépondérants en BEP se retrouvent à l'identique en baccalauréat professionnel, avec un renforcement de la place de la "Comptabilité-gestion" et du "Secrétariat-bureautique" ; chacune de ces spécialités représente 19 % des élèves.

Définitions

■ **Les spécialités de formation.** Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en "47 groupes" du ministère de l'Éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'Éducation nationale.

Source : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves préparant un diplôme professionnel selon la spécialité de formation à la rentrée 2008 (Public + Privé, y compris EREA)

Groupes de spécialités de formation	CAP			BEP			Bac pro		
	Effectifs	% Privé	% filles	Effectifs	% Privé	% filles	Effectifs	% Privé	% filles
200 Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	-	-	-	66	0	5
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	-	-	-	20	0	15	29	0	3
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	35	0	17	-	-	-	-	-	-
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	44	0	77	-	-	-	-	-	-
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	689	15	47	87	0	48	123	0	55
223 Métallurgie	26	0	69	-	-	-	-	-	-
225 Plasturgie, matériaux composites	42	60	14	-	-	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	-	-	-	566	10	3	199	0	1
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	196	22	8	588	6	21	269	0	20
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	104	0	12	340	0	13	105	0	10
232 Bâtiment : construction et couverture	207	0	3	448	0	3	157	0	4
233 Bâtiment : finitions	963	10	8	632	0	9	270	0	8
234 Travail du bois et de l'ameublement	792	2	5	707	0	5	246	0	5
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	42	0	74	-	-	-	-	-	-
242 Habillement	323	0	90	618	0	94	170	0	92
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité	-	-	-	598	3	4	529	5	5
251 Mécanique générale et de précision, usinage	-	-	-	172	0	6	45	0	4
252 Moteurs et mécanique auto	521	4	3	1 253	10	3	621	15	3
253 Mécanique aéronautique et spatiale	-	-	-	-	-	-	59	42	3
254 Structures métalliques	453	0	2	718	6	2	383	0	2
255 Électricité, électronique	258	0	2	2 092	5	3	1 734	11	4
Total des spécialités de la production	4 695	6	19	8 839	4	12	5 005	7	9
311 Transport, manutention, magasinage	49	0	16	158	0	27	151	0	45
312 Commerce, vente	1 186	4	59	1 620	13	64	2 248	10	70
314 Comptabilité, gestion	-	-	-	1 934	17	59	2 632	17	59
321 Journalisme et communication	70	0	34	-	-	-	66	0	33
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	52	0	40	23	0	22	48	0	21
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	11	0	18	-	-	-	-	-	-
324 Secrétariat, bureautique	-	-	-	2 179	8	94	2 623	10	95
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	1 555	3	92	178	0	96
332 Travail social	471	17	97	-	-	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	632	0	72	497	5	51	384	6	48
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	451	19	95	-	-	-	43	0	100
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	80	31	66	-	-	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	100	0	47	476	0	64	115	0	71
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	200	14	22	-	-	-	30	0	13
Total des spécialités des services	3 302	8	68	8 442	9	74	8 518	11	73
Ensemble des spécialités	7 997	7	39	17 281	7	42	13 523	10	49

Lecture – 8 % des élèves de CAP dans une spécialité des services sont inscrits dans un établissement privé. Les filles représentent 68 % des élèves formés dans ces spécialités.

Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine socioprofessionnelle des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Près d'un élève sur trois appartient à une famille dont la personne responsable est sans activité professionnelle et non retraitée (6,7 % en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'employés sont beaucoup plus représentés que ceux dont la personne responsable est ouvrier (19,3 % et 16,5 %, respectivement). C'est l'inverse en France métropolitaine où le poids des enfants d'employés est de 16,3 % contre 27,1 % pour les enfants d'ouvriers. Enfin, les professions libérales et intermédiaires, les professeurs ou instituteurs exceptés, sont nettement sous-représentées. La proportion des élèves dont la personne responsable est enseignante augmente au fur et à mesure que le niveau de formation s'élève. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. En revanche, les enfants d'ouvriers, de chômeurs ou de personnes sans activité sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans l'ensemble des établissements du second degré publics et privés, près d'un enfant sur trois est issu d'une famille dont la personne responsable est sans activité ou chômeur n'ayant jamais travaillé (32,2 %), cette proportion s'élève à deux enfants sur trois en enseignement adapté (59,7 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (13,6 % et 6,2 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (2,9 %).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories, excepté pour la catégorie sociale moyenne. Il convient cependant de rester prudent pour des analyses plus approfondies compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés et de l'importance des origines sociales non renseignées (près de 4 %).

Source : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements hors contrat.

Définitions

■ **Les catégories socioprofessionnelles (CS)** sont celles de la personne responsable de l'élève :

- agriculteur : agriculteur exploitant ;
- artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus ;
- profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise ;
- profession intermédiaire : instituteur et assimilé, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise ;
- employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers ;
- ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole ;
- retraité : retraité agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier. Les différentes activités anciennement exercées par les retraités ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir être regroupées avec les professions telles qu'elles sont décrites ci-dessus ;
- chômeur ou sans activité : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

On notera que, les personnes responsables des élèves étant souvent les pères, les CS très féminisées sont peu visibles dans cette statistique : par exemple, la plupart des enfants dont la mère est enseignante ou employée apparaissent ici sous la catégorie sociale de leur père, qui est souvent différente (cadre, ouvrier, ...).

■ **Regroupements des catégories socioprofessionnelles en quatre postes :**

- favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

[1] Élèves du second degré dans les DOM selon la catégorie sociale de la personne responsable de l'élève en 2008-2009 (Public + Privé, y compris EREA pour la France métropolitaine)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Prof. inter-médiaires (2)	Enseignants (3)	Employés
Premier cycle général	2,0	9,1	7,0	8,5	3,2	19,0
CPA, CLIPA, UPI, DIMA, dispositifs relais	1,5	4,1	1,4	4,9	0,3	13,1
SEGPA	1,8	4,5	1,6	3,1	0,3	12,0
Total premier cycle (y compris SEGPA)	2,0	8,9	6,8	8,3	3,1	18,7
Seconde générale et technologique	2,1	11,5	10,7	11,7	5,1	20,3
Première et terminale générales	2,2	11,5	13,6	13,8	7,7	20,7
Première et terminale technologiques	2,2	10,9	6,2	11,3	2,6	22,6
Total second cycle général et technologique	2,2	11,3	10,7	12,4	5,5	21,0
CAP	1,6	5,2	1,5	3,9	0,4	14,2
BEP	1,8	7,7	2,8	6,6	0,7	19,7
Bac pro, BMA	2,3	8,1	2,9	7,0	0,9	20,2
MC et divers niveaux IV et V (5)	1,8	5,7	1,4	6,4	0,0	22,4
Total second cycle professionnel	1,9	7,3	2,6	6,2	0,7	18,8
Ensemble DOM	2,0	9,2	7,0	8,9	3,2	19,3
Ensemble France métropolitaine	2,2	10,1	18,3	13,8	3,3	16,3

(suite)	Ouvriers	Retraités	Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total	Part des origines sociales connues en % (4)	Effectifs Pu + Pr
Premier cycle général	17,0	1,3	32,9	100,0	96,4	128 247
CPA, CLIPA, UPI, DIMA, dispositifs relais	15,2	1,0	58,5	100,0	92,6	851
SEGPA	16,0	1,0	59,7	100,0	92,6	5 937
Total premier cycle (y compris SEGPA)	16,9	1,3	34,2	100,0	96,2	135 035
Seconde générale et technologique	14,8	2,2	21,6	100,0	97,9	18 805
Première et terminale générales	11,5	3,1	15,8	100,0	98,1	20 695
Première et terminale technologiques	16,4	2,5	25,1	100,0	96,5	13 192
Total second cycle général et technologique	13,9	2,6	20,2	100,0	97,6	52 692
CAP	16,9	1,6	54,7	100,0	93,8	7 997
BEP	18,7	1,8	40,1	100,0	95,8	17 281
Bac pro, BMA	18,8	2,2	37,5	100,0	95,4	13 530
MC et divers niveaux IV et V (5)	21,0	4,6	36,7	100,0	90,9	309
Total second cycle professionnel	18,4	1,9	42,1	100,0	95,2	39 117
Ensemble DOM	16,5	1,7	32,2	100,0	96,4	226 844
Ensemble France métropolitaine	27,2	2,2	6,7	100,0	96,8	5 112 875

(1) Non compris professeurs. (2) Non compris instituteurs. (3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles. (4) Le complément à 100 % de la part des CS connues regroupe les élèves dont la CS du responsable n'est pas renseignée dans le système d'information SCOLARITÉ ou non recensée dans l'enquête n° 16. (5) Divers niveaux IV et V : formations complémentaires et préparations diverses.

[2] Élèves du second degré dans les DOM selon la CS regroupée (1) de la personne responsable de l'élève en 2008-2009 (%) (Public, Privé)

Formations	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total
Premier cycle général	9,6	8,3	28,4	53,8	100,0	34,6	16,6	35,8	13,0	100,0
CPA, CLIPA, UPI, DIMA, dispositifs relais	1,9	5,1	18,6	74,4	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SEGPA	2,1	3,2	18,4	76,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total premier cycle (y compris SEGPA)	9,2	8,0	27,9	54,9	100,0	34,6	16,6	35,8	13,1	100,0
Seconde générale et technologique	16,0	12,4	31,9	39,7	100,0	40,0	15,6	34,8	9,6	100,0
Première et terminale générales	22,1	15,0	32,3	30,6	100,0	40,5	18,2	32,1	9,2	100,0
Première et terminale technologiques	9,3	11,7	34,1	44,9	100,0	22,1	17,4	38,4	22,2	100,0
Total second cycle général et techno.	16,7	13,2	32,6	37,4	100,0	35,9	17,1	34,5	12,5	100,0
CAP	2,0	4,2	20,5	73,3	100,0	6,6	4,4	24,2	64,8	100,0
BEP	3,4	6,7	28,3	61,6	100,0	11,6	10,5	41,0	36,9	100,0
Bac pro, BMA	3,7	7,0	29,1	60,1	100,0	10,9	11,4	42,5	35,2	100,0
MC et divers niveaux IV et V (5)	1,4	7,5	30,6	60,5	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total second cycle professionnel	3,2	6,3	27,0	63,5	100,0	10,4	9,8	38,8	41,0	100,0
Ensemble DOM	9,9	8,9	28,8	52,3	100,0	31,0	15,6	35,9	17,4	100,0

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre.

Présentation

En 2008, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des DOM est stable : il est proche de 37 000. Les effectifs en Guadeloupe et en Martinique diminuent (respectivement - 0,6 % et - 1,8 %). À la Réunion et en Guyane, le nombre d'inscriptions progresse (respectivement + 1,1 % et + 0,7 %). L'université, qui accueille 62,9 % des effectifs dans les DOM, voit ses effectifs augmenter (+ 2,9 %) : à champ constant, soit en excluant les effectifs de l'IUFM de La Réunion, ils diminuent de 1,8 %. Les effectifs des IUT poursuivent leur forte progression (+ 8,7 %). En STS et en CPGE, le nombre d'étudiants augmente (respectivement + 1,9 % et + 7,0 %). Après une croissance quasi continue depuis la fin des années 1990, la part des femmes parmi les étudiants gagne 0,4 point en 2008 pour s'établir à 63,5 %, soit presque 8 points de plus qu'en métropole. Les IUFM et les autres formations sont les plus féminisés.

Dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur croît de 4,0 % en 2008. L'université accueille 72,3 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Cette part augmente en 2008 de 14,7 %, mais seulement de 1,3 % à champ constant, c'est-à-dire en ne tenant pas compte de l'intégration des IUFM dans leur université de rattachement. Le nombre d'inscrits a fortement augmenté dans les IUFM (+ 23,1 %). Il progresse dans tous les secteurs, sauf celui des CPGE. La part des étudiants est élevée : 61,7 % des étudiants, soit près de 6 points de plus qu'en métropole.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES.

Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par le MEN-MESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Définitions

■ **DOM.** Départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion.

■ **COM.** Collectivités d'outre-mer : Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Ces deux dernières restent cependant rattachées à l'académie de Guadeloupe. La Nouvelle-Calédonie possède le statut provisoire de "collectivité spécifique".

■ **Champ du supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié (voir page 6.1).

■ **Universités.** Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). Elles regroupent aussi des instituts et des écoles internes, notamment les instituts universitaires de technologie (IUT). Dans les DOM, l'université des Antilles-Guyane a son siège à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe (elle a aussi des composantes en Martinique et en Guyane) et l'université de La Réunion a son siège à Saint-Denis. Dans le reste de l'outre-mer, l'université de Nouvelle-Calédonie et l'université de Polynésie française résultent de la partition en deux établissements de l'université française du Pacifique en 1999.

■ **IUT.** Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université des Antilles-Guyane, et l'IUT de La Réunion.

■ **IUFM.** Instituts universitaires de formation des maîtres. Les antennes de Martinique et de Guyane de l'IUFM de Guadeloupe sont devenues des IUFM à part entière à la rentrée 2001, et il y a un IUFM à La Réunion. L'IUFM du Pacifique a son siège en Nouvelle-Calédonie et une antenne à Papeete. En 2008-2009, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

■ **CPGE, STS.** Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Les formations comptables et les formations post-BTS sont désormais classées à part des STS.

■ **Autres écoles et formations.** Groupe non homogène. On y trouve une école d'ingénieurs, des écoles de commerce et de gestion, des écoles d'architecture, des écoles artistiques et des écoles paramédicales et sociales et d'autres formations diverses comme les post-BTS et les DSAA.

■ **À partir de 2005-2006,** la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent l'unité géographique de référence est la composante quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit en particulier par l'apparition des formations universitaires privées dans les COM du fait de la présence d'une antenne de l'université catholique de l'Ouest en Polynésie.

[1] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

Type d'établissement	Total									
	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Universités	21 084	21 546	21 798	21 807	22 250	22 563	22 853	22 483	22 580	23 240
% femmes	60,8	60,8	61,6	62,0	62,0	62,2	63,1	62,4	63,4	64,3
dont IUT	385	417	387	418	411	477	571	677	770	837
% femmes	50,6	49,2	47,0	47,8	46,7	50,1	51,8	48,6	50,5	51,1
dont IUFM										1 057
% femmes										72,2
IUFM	1 861	2 130	2 304	2 774	2 779	2 734	2 726	2 672	2 589	2 550
% femmes	70,6	68,9	68,8	70,9	68,5	74,1	73,8	73,2	74,3	75,8
STS	5 533	5 727	5 843	6 087	6 355	6 203	6 384	6 634	6 852	6 984
% femmes	55,9	54,3	52,4	52,0	52,8	53,1	52,6	52,5	52,2	53,0
CPGE	624	735	821	899	927	1 046	1 132	1 183	1 212	1 297
% femmes	44,2	51,0	50,2	48,1	50,7	51,3	52,3	56,0	54,1	52,4
Autres écoles (1)	1 890	2 160	2 361	2 659	3 008	3 491	3 597	3 752	3 740	3 940
% femmes	69,0	70,1	69,9	71,2	73,3	75,7	76,0	76,4	76,4	75,6
Ensemble	30 992	32 298	33 127	34 226	35 319	36 037	36 692	36 724	36 973	36 954
% femmes	60,4	60,4	60,7	61,1	61,4	62,4	62,7	62,5	63,1	63,5

(1) Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, d'ingénieurs, paramédicales et sociales, formations Post-BTS et DSAA.

[2] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

Type d'établissement	Total									
	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Universités	2 946	3 371	3 756	3 962	4 367	4 565	4 784	4 959	4 789	5 492
% femmes	64,5	64,2	64,8	64,9	64,3	64,4	64,0	62,4	62,6	63,2
dont IUFM										640
% femmes										70,5
IUFM	203	189	212	215	219	322	438	495	520	640
% femmes	66,5	71,4	73,1	76,3	70,3	74,2	71,2	72,5	74,0	70,5
STS	870	882	909	1 024	1 105	1 179	1 264	1 396	1 436	1 528
% femmes	50,3	52,6	47,6	47,7	50,0	52,4	52,8	55,5	55,6	56,1
CPGE	75	86	95	108	123	122	142	173	181	176
% femmes	40,0	43,0	48,4	43,5	51,2	47,5	49,3	52,5	50,3	49,4
Autres écoles (1)	93	94	77	180	248	263	274	322	375	398
% femmes	60,2	55,3	49,4	73,9	73,0	71,1	72,6	70,2	66,1	68,1
Ensemble	4 187	4 622	5 049	5 489	6 062	6 451	6 902	7 345	7 301	7 594
% femmes	61,1	61,7	61,5	62,0	62,0	62,7	63,5	61,8	61,9	61,7

(1) Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion, et établissements universitaires privés.

Présentation

En 2008-2009, 28 700 étudiants sont inscrits dans l'une des quatre universités françaises d'outre-mer, soit une augmentation de 5,0 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse mécanique provient de l'intégration des IUFM de la Réunion et du Pacifique dans les universités. En excluant les étudiants des IUFM, les effectifs baissent de 1,2 %.

Hors IUFM, les effectifs des DOM baissent de 1,8 % et ceux des COM et Nouvelle-Calédonie augmentent de 1,3 %.

30,6 % des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, en langues ou en sciences humaines, 18,0 % en sciences, 17,6 % en économie et gestion, 16,1 % en droit-sciences politiques, 6,4 % dans les disciplines de santé et 5,9 % en IUFM. Enfin, ils sont 2,9 % à être inscrits dans les IUT, uniquement dans les DOM. Les disciplines santé et IUT sont moins représentées dans les universités d'outre-mer que sur l'ensemble des universités publiques françaises où la filière santé représente 13,7 % des inscriptions et les IUT 8,4 %.

La plus grande majorité (79,3 %) des étudiants inscrits dans une des quatre universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 59,3 % sur l'ensemble des universités publiques françaises. Le poids des cursus master et doctorat reste donc faible : respectivement 18,7 % et 2,0 % des étudiants. Le nombre de nouveaux entrants est en baisse de 2,2 %, en 2008-2009 après avoir augmenté de 2,4 % en 2007-2008.

Le poids du cursus master est en hausse cette année compte tenu de l'intégration des IUFM. Hors IUFM, il reste stable (13,6 % contre 13,7 % en 2007).

Après une hausse de 0,9 point en 2007-2008, la proportion de femmes dans les universités d'outre-mer augmente encore en 2008-2009 de 0,8 point et atteint 64,1 %. Sur l'ensemble des universités publiques françaises, cette proportion est plus faible (57,8 %). Comme dans l'ensemble des universités publiques françaises, elles restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (73,9 %), en IUFM (71, 5%) et en droit-sciences politiques (71,2 %), mais minoritaires en sciences (48,4 %) malgré une féminisation marquée (seulement 43,0% en 2006-2007).

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES /Système d'information SISE.

Définitions

■ **Universités des départements d'outre-mer (DOM), des collectivités d'outre-mer (COM) et de Nouvelle-Calédonie.** Il s'agit de l'université des Antilles-Guyane, de l'université de Polynésie française, de l'université de la Réunion et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

■ **En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.** Les IUFM de la Réunion, de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique sont donc rattachés. Leurs effectifs sont pris en compte dans les effectifs universitaires.

■ **Champ.** L'enquête est effectuée dans les universités, les universités de technologie, les instituts nationaux polytechniques, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, et l'École du paysage de Blois. Elle recense les diplômes nationalement habilités, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

■ **Cursus LMD.** Licence-Master-Doctorat : correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

■ **Cursus Licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus Master.** Il permet, dans un même domaine de formation, d'organiser une palette de parcours facilitant l'orientation progressive des étudiants, soit dans une voie à dominante professionnelle débouchant sur un "master professionnel", soit dans une voie à dominante recherche débouchant sur un "master recherche".

■ **Cursus Doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Les nouveaux entrants en première année de premier cycle** sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de premier cycle ou de cursus Licence (capacité en droit et DAEU non compris).

[1] Les étudiants en université par discipline et cursus LMD dans les universités d'outre-mer en 2008-2009

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Université Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	1 929	347	57	2 333
	Sciences économiques, AES	1 518	197	18	1 733
	Lettres, sciences humaines - Langues	2 806	561	81	3 448
	Sciences	2 200	220	93	2 513
	STAPS	280	10	7	297
	Santé	709	530	2	1 241
	IUT	365	-	-	365
	Total	9 807	1 865	258	11 930
Université La Réunion	Droit, sciences politiques	1 245	195	26	1 466
	Sciences économiques, AES	1 901	431	15	2 347
	Lettres, sciences humaines - Langues	2 578	710	132	3 420
	Sciences	1 274	346	79	1 699
	STAPS	346	39	5	390
	Santé	459	-	-	459
	IUT	472	-	-	472
	IUFM	-	1 057	-	1 057
Total	8 275	2 778	257	11 310	
Total DOM	18 082	4 643	515	23 240	
Université Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	339	-	4	343
	Sciences économiques, AES	365	-	1	366
	Lettres, sciences humaines - Langues	819	47	4	870
	Sciences	536	1	15	552
	STAPS	21	-	-	21
	Santé	36	-	-	36
	IUFM	-	350	-	350
	Total	2 116	398	24	2 538
Université Polynésie française	Droit, sciences politiques	436	35	4	475
	Sciences économiques, AES	575	20	2	597
	Lettres, sciences humaines - Langues	1 058	-	8	1 066
	Sciences	400	-	22	422
	Santé	104	-	-	104
	IUFM	-	290	-	290
	IUT	-	-	-	-
	Total	2 573	345	36	2 954
Total COM + Nouvelle-Calédonie	4 689	743	60	5 492	
Total général hors IUFM	22 771	3 689	575	27 035	
Total général	22 771	5 386	575	28 732	
Evolution des effectifs par rapport à 2007-2008 (hors IUFM)	-1,0	-1,6	-5,6	-1,2	
Evolution des effectifs par rapport à 2007-2008	-1,0	43,7	-5,6	5,0	
Pourcentage par cursus (hors IUFM)	84,2	13,6	2,1	100,0	
Pourcentage par cursus	79,3	18,7	2,0	100,0	

[2] Étudiants et nouveaux entrants en première année de premier cycle ou de cursus licence dans les universités d'outre mer (2007-2008 et 2008-2009)

		2007-2008				2008-2009			
		Total	% femmes	Nouveaux entrants	% femmes	Total	% femmes	Nouveaux entrants	% femmes
Université Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	2 352	71,6	690	72,5	2 333	72,6	645	73,6
	Sciences économiques, AES	1 677	58,3	629	56,6	1 733	58,0	620	54,5
	Lettres, sc. humaines - Langues	3 696	75,0	765	77,3	3 448	74,7	697	75,5
	Sciences	2 504	50,6	790	53,9	2 513	53,2	767	57,2
	STAPS	331	29,3	114	24,6	297	26,3	92	25,0
	Santé	1 341	66,1	512	69,1	1 241	68,6	447	73,4
	IUT	331	53,2	171	56,7	365	58,1	171	59,6
	Total	12 232	64,3	3 671	64,1	11 930	65,0	3 439	64,9
Université La Réunion	Droit, sciences politiques	1 383	70,0	495	71,1	1 466	69,5	468	71,8
	Sciences économiques, AES	2 436	61,6	786	64,9	2 347	63,3	788	65,6
	Lettres, sc. humaines - Langues	3 688	73,5	868	72,9	3 420	74,6	794	75,7
	Sciences	1 648	41,4	470	43,6	1 699	43,3	459	40,1
	STAPS	334	28,1	86	27,9	390	26,2	158	17,7
	Santé	420	70,5	296	72,6	459	69,9	318	69,8
	IUT	439	48,5	204	47,5	472	45,8	218	45,9
	IUFM	-	-	-	-	1 057	72,2	-	-
Total	10 348	62,5	3 205	63,5	11 310	63,6	3 203	62,1	
Total DOM	22 580	63,4	6 876	63,8	23 240	64,3	6 642	63,5	
Université Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	342	71,6	114	79,8	343	74,3	135	77,0
	Sciences économiques, AES	382	52,4	153	56,9	366	53,8	150	54,7
	Lettres, sc. humaines - Langues	962	73,0	203	73,9	870	71,7	181	69,1
	Sciences	527	48,4	223	52,9	552	46,7	217	46,5
	STAPS	-	-	-	-	21	38,1	11	36,4
	Santé	34	70,6	-	-	36	75,0	-	-
	IUFM	-	-	-	-	350	67,7	-	-
	Total	2 247	63,5	693	64,4	2 538	63,3	694	59,9
Université Polynésie française	Droit, sciences politiques	390	69,0	105	71,4	475	66,9	130	65,4
	Sciences économiques, AES	418	54,5	148	50,7	597	57,8	237	59,9
	Lettres, sc. humaines - Langues	1 214	70,7	366	71,0	1 066	70,5	305	70,8
	Sciences	440	39,1	172	39,5	422	42,2	155	42,6
	Santé	80	57,5	48	58,3	104	57,7	60	61,7
	IUFM	-	-	-	-	290	73,8	-	-
	IUT	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total	2 542	61,9	839	60,3	2 954	63,2	887	61,6
Total COM + Nouvelle-Calédonie	4 789	62,6	1 532	62,1	5 492	63,2	1 581	60,8	
Ensemble	27 369	63,3	8 408	63,5	28 732	64,1	8 223	63,0	

Présentation

À la session 2008, 12 700 diplômes de l'enseignement professionnel de niveau V (CAP, BEP et mentions complémentaires) ont été délivrés dans les départements d'outre-mer [1]. Leur nombre a augmenté de 5 % en BEP et de 2 % en CAP. Les diplômes de niveau IV hors baccalauréat sont pratiquement inexistant dans les DOM, hormis le brevet professionnel (BP) à la Réunion. Le nombre de BTS a lui aussi augmenté en 2008, de 3 %.

De manière générale, les taux de réussite sont inférieurs à ceux de la métropole. C'est le cas notamment pour les BEP (- 15 points) et surtout les BTS (- 14 points). Pour les CAP, l'écart est plus faible (- 9,3 points). Les écarts qui avaient tendance à se réduire ces dernières années se maintiennent en 2008 comme en 2007, sauf en BTS où l'écart a augmenté de 3 points.

17 800 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2008 dans les DOM, soit une hausse de 0,8 point par rapport à la session 2007. La part des bacheliers généraux parmi l'ensemble des bacheliers augmente seulement de 0,1 point rapport à 2007, pour atteindre 50,3 % mais reste plus faible qu'en métropole où 54 % des bacheliers sont des bacheliers généraux. Les taux de réussite sont également inférieurs à ceux de la métropole. Cette différence est, cette année, de 3,7 points pour le baccalauréat général, 8,8 points pour les séries technologiques et 6,7 points pour les séries professionnelles [2].

À la session 2007, dans les quatre universités d'Outre-mer, 2 800 diplômes de licences ont été délivrés, soit une baisse de 9,6 % par rapport à la session 2006 [3]. 358 DESS ou masters professionnel et 222 DEA ou masters recherche ont été délivrés. 58 thèses ont été soutenues contre 50 l'année précédente.

Sources

MEN-MESR-DEPP et MESR-DGESIP-DGRI-SIES.

- Enquête n° 4 sur les résultats aux examens technologique et professionnels.
- Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2008.
- Système d'information SISE.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information : 02.50, 03.46, 04.31.

Définitions

- **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présentés.
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.
- **BP.** Brevet professionnel.
- **BTS.** Brevet de technicien supérieur.
- **AES.** Filière administrative, économique et sociale.
- **DEA.** Diplôme d'études approfondies.
- **DESS.** Diplôme d'études supérieures spécialisées.
- **DEUST.** Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

[1] Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel en 2008 dans les DOM

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Total DOM	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Niveau V										
CAP	712	70,7	1 014	66,1	650	75,5	2 169	73,6	4 545	71,6
BEP	1 997	57,4	1 856	59,7	682	55,5	3 384	68,4	7 919	62,1
Mentions complémentaires	59	81,9	75	75,8	7	53,8	128	87,1	269	81,3
Niveau IV										
Brevet professionnel (BP)	80	55,2	56	46,7	14	43,8	201	58,9	351	55,0
Mentions complémentaires	17	85,0	0		2	25,0	74	92,5	93	86,1
Niveau III										
BTS	665	52,0	736	49,4	111	43,4	1 153	63,1	2 665	54,9

[2] Résultats au baccalauréat dans les DOM – session 2008

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Total DOM	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Bac général	2 371	85,4%	612	75,2%	1 863	80,0%	4 128	87,4%	8 974	84,3%
Bac technologique	1 272	72,9%	375	60,7%	1 210	66,5%	2 152	77,4%	5 009	71,9%
Bac professionnel	1 093	76,0%	338	67,3%	984	64,7%	1 429	71,8%	3 844	70,5%
Ensemble des bacs	4 736	79,4%	1 325	68,5%	4 057	71,6%	7 709	81,2%	17 827	77,3%

[3] Les diplômes délivrés par les universités en 2007 dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie

		DEUG (1),	Licences	Maîtrises	Masters	Masters	Doctorats	Total
		DEUST	LMD, licences		professionnels, DESS	recherche, DEA		
DOM	Droit, sciences politiques	226	250	150	97	41	4	768
	Sciences économiques, AES	326	491	249	158	17	4	1 245
	Lettres, langues, sciences humaines	695	1 100	554	35	109	26	2 519
	Sciences	256	471	213	68	47	19	1 074
	STAPS	73	100	12		6	1	192
Total DOM		1 576	2 412	1 178	358	220	54	5 798
COM et Nouvelle-Calédonie								
	Droit, sciences politiques	54	74					128
	Sciences économiques, AES	72	53					125
	Lettres, langues, sciences humaines	360	210	11		2	2	585
	Sciences	175	64				2	241
Total COM et Nouvelle-Calédonie		661	401	11	0	2	4	1 079
Total DOM, COM et Nouvelle-Calédonie		2 237	2 813	1 189	358	222	58	6 877

(1) Y compris DEUG Intermédiaires.

(2) Y compris maîtrises intermédiaires.

Présentation

Pour la rentrée 2008, 8 400 enseignants du second degré des DOM (48,8 %) effectuent leur service principal dans un collège, 6 000 (34,9 %) dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 2 800 (16,2 %) dans un lycée professionnel (LP) [1].

Les enseignants des collèges sont majoritairement des certifiés ou professeurs d'EPS (78,8 %), mais en plus faible proportion qu'en métropole (85,4 %), les PEGC y représentent encore 7,5 % du corps enseignant contre 4,2 % en métropole.

81,8 % des enseignants des lycées professionnels sont des professeurs de lycées professionnels (PLP). Les enseignants des LEGT sont surtout des certifiés (59,9 %). Les agrégés y représentent 17,2 % du corps enseignant [2].

Les caractéristiques des professeurs exerçant dans les DOM se différencient essentiellement par rapport à ceux de la métropole par trois points :

- tout d'abord, les femmes ne sont pas majoritaires parmi les enseignants. La proportion de femmes, 49,9 % en moyenne (contre 57,6 % en métropole), est toutefois plus importante dans les collèges (53,9 %), que dans les LP (46,3 %) et les LEGT (46,1 %) [1] ;
- ensuite, le pourcentage de non-titulaires (7,9 %) est plus élevé qu'en métropole (3,3 %) [2] ;
- enfin, le temps partiel est moins utilisé dans les DOM puisque le taux n'est que de 4,6 % contre 10,3 % en métropole [1].

Le ratio global d'heures par élève ("H/E") est de 1,44. Il est de 2,05 en LP et de 2,15 dans les SEGPA où les formations sont plus lourdes (atelier, etc), de 1,43 en lycée pré-bac, de 1,73 en lycée post-bac et de 1,21 en collège.

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur ("E/S") est de 23,1 en collège, de 14,0 en SEGPA, de 16,7 en lycée professionnel (LP), de 22,1 en lycée pré-bac et de 19,3 en lycée post-bac [3].

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête sur le service des enseignants (bases relais).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'information, 02.32, 03.09, 03.49.

Définitions

■ **Champ.** Les enseignants recensés ici sont ceux qui exercent une activité d'enseignement à l'année dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et les lycées professionnels (LP) hors enseignement religieux. Il est important de préciser que les statistiques présentées ici portent sur les **enseignants devant élèves** : ainsi ceux qui n'ont pas de service au moment des remontées d'informations ne sont pas comptabilisés.

Les personnels de remplacement – titulaires ou non – et de documentation ne sont pas compris, les enseignants en EREA et les enseignants du premier degré affectés notamment dans les SEGPA non plus.

La notion de type d'établissement se confond de moins en moins avec celle de cycle d'enseignement. Les lycées polyvalents sont des LEGT accueillant des formations du second cycle professionnel (en particulier des préparations aux baccalauréats professionnels). Les lycées professionnels peuvent être dotés de sections d'enseignement général et parfois de sections de techniciens supérieurs.

Les enseignants effectuant un service réparti sur plusieurs établissements sont comptabilisés dans leur établissement d'affectation principale.

■ **Heures d'enseignement par élève (H/E).** Rapport des heures d'enseignement sur le nombre d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des classes.

■ **E/S.** C'est le nombre moyen d'élèves devant un professeur pendant une heure de cours, qu'il s'agisse d'un cours en groupe ou en classe entière.

■ **Professeurs de chaire supérieure.** Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **PEGC, PLP.** Professeurs d'enseignement général de collège, professeurs de lycée professionnel.

■ **Autres non-titulaires.** Professeurs vacataires essentiellement.

■ **EPS.** Éducation physique et sportive.

■ **Temps partiel.** Sont comptés à temps partiel, les enseignants (hors non-titulaires et stagiaires IUFM assujettis à un service réduit) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance ("obligation réglementaire de service").

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps (1) et par type d'établissement dans les DOM en 2008-2009

	Collèges + SEGPA (2)	LP	LEGT	Total	% femmes	% temps partiel
Professeurs de chaire supérieure	-	-	26	26	19,2	0,0
Agrégés	195	23	1 041	1 259	37,7	3,6
Certifiés, professeurs EPS	6 648	164	3 621	10 433	53,1	5,3
Adjoints et chargés d'enseignement	97	19	24	140	32,1	3,6
PEGC	636	-	-	636	49,2	7,9
PLP	177	2 298	959	3 434	46,1	2,6
Total titulaires et stagiaires	7 753	2 504	5 671	15 928	50,0	4,6
Maîtres auxiliaires	59	11	13	83	44,6	
Professeurs contractuels	620	289	351	1 260	49,4	
Autres non-titulaires	13	5	7	25	68,0	
Total non-titulaires	692	305	371	1 368	49,4	
Total général DOM	8 445	2 809	6 042	17 296	49,9	
% femmes	53,9	46,3	46,1	49,9		
% temps partiel des titulaires	5,2	2,5	3,9	4,6		

(1) Les stagiaires sont compris dans les corps correspondants.

(2) À l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en SEGPA.

Lecture – 1 259 professeurs agrégés exercent dans les DOM, dont 37,7 % sont des femmes et 3,6 % travaillent à temps partiel. En collèges, 53,9 % des enseignants sont des femmes et 5,2 % des titulaires travaillent à temps partiel.

[2] Pourcentages d'enseignants du second degré public devant élèves par corps ou grade et par type d'établissement dans les DOM en 2008-2009

	Collèges + SEGPA (1)	Lycées professionnels	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure	-	-	0,4	0,2
Agrégés	2,3	0,8	17,2	7,3
Certifiés, professeurs EPS	78,8	5,8	59,9	60,3
Adjoints et chargés d'enseignement	1,1	0,7	0,4	0,8
PEGC	7,5	-	-	3,7
PLP	2,1	81,8	15,9	19,9
Total titulaires et stagiaires	91,8	89,1	93,8	92,2
Non titulaires	8,2	10,8	6,1	7,9
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Ne sont pas comptabilisés les enseignants d'un corps du premier degré.

[3] Indicateurs heures/élèves (H/E) et élèves/enseignant (E/S) dans le second degré public par type de formation dans les DOM en 2008-2009

Académies	Collèges		SEGPA		LP		Lycées pré-bac		Lycées Post-bac		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,20	23,6	2,29	14,0	1,92	18,4	1,39	22,7	1,70	18,8	1,40	21,7
Guyane	1,24	22,4	2,07	14,5	2,12	15,5	1,54	20,1	2,01	16,6	1,46	19,9
Martinique	1,25	22,5	2,24	14,1	2,18	15,3	1,48	21,2	1,78	18,7	1,53	19,7
La Réunion	1,19	23,3	2,07	13,8	2,03	17,0	1,41	22,8	1,69	20,2	1,42	21,2
DOM	1,21	23,1	2,15	14,0	2,05	16,7	1,43	22,1	1,73	19,3	1,44	20,8

Présentation

Dans les DOM, 41 200 personnes sont rémunérées au titre du secteur public et il y a 2 400 enseignants dans les classes sous contrat des établissements privés (voir rubrique "Définitions" en 9.6).

L'ensemble des enseignants titulaires et stagiaires représente 85 % des personnels du secteur public, soit 35 000 personnes, dont 40,6 % sont enseignants dans le premier degré et 53,9 % dans le second degré, la part de l'enseignement supérieur restant faible. Dans le second degré, les enseignants sont affectés pour 46,1 % en collège ou rémunérés au titre de la prévention ou du traitement des difficultés scolaires, pour 25,4 % en LEGT, 19,7 % en LP et 8,8 % sur des actions diverses.

Dans les classes sous contrat du secteur privé, 980 enseignants sont rémunérés au titre du premier degré et 1 500 pour le second degré. Le poids du premier cycle (42,1 %) y est inférieur à celui du secteur public.

Les effectifs d'enseignants dans le second degré public par rapport au premier sont proportionnellement plus importants en Martinique (une fois et demie) qu'en Guyane. Dans le secteur privé, en Guadeloupe et en Martinique, les effectifs du premier degré représentent à peine la moitié des effectifs du second degré. L'âge moyen des agents du secteur public dans les DOM est de 42,5 ans, mais s'échelonne de 44,3 ans en Martinique à 39,6 en Guyane. Les enseignants du secteur privé sont plus âgés avec en moyenne 44,6 ans. Les enseignants du premier degré privé ont plus de quatre ans de plus que leurs collègues du public (44,7 contre 40,7 ans). La proportion de femmes oscille de 62 % dans le secteur public à 71,1 % dans le secteur privé avec davantage d'enseignantes dans ce dernier, avec dans le premier degré (87,6 % contre 75,7 %) ou dans le second degré (60 % contre 50,4 %). La part du travail à temps partiel ou incomplet passe de 6,4 % dans le secteur public à 12,3 % dans le secteur privé. Ces moyennes masquent des écarts importants entre les académies de 4,3 % en Guadeloupe à 8,3 % à La Réunion dans le secteur public et de 10,8 % en Guyane à 14 % en Martinique dans le secteur privé.

Source : Fichier de paye, janvier 2009.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Tableaux statistiques, n° 7078.

Définitions

■ **Enseignants du premier degré.** Ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants rémunérés sur le programme scolaire du premier degré, chargés de classe y compris les directeurs d'écoles. Ne sont pas comptabilisés les enseignants et les stagiaires en IUFM.

■ **Enseignants du second degré.** Enseignants titulaires et non titulaires rémunérés sur le programme scolaire du second degré (y compris les documentalistes). Avec les enseignants de collèges sont recensés les enseignants rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers (difficultés scolaires ou handicapés) dans le secteur public Sur la ligne "Divers" sont totalisés les enseignants rémunérés au titre de l'apprentissage, aide à l'insertion professionnelle, validation des acquis, remplacement...

■ **Enseignants du supérieur et des IUFM.** Professeurs dispensant des cours dans ces établissements publics.

■ **Stagiaires des IUFM.** Professeurs stagiaires rémunérés en seconde année d'IUFM, sur les programmes scolaires du premier ou du second degré.

■ **Le personnel administratif, technique, d'éducation, d'encadrement, de surveillance ou d'assistance éducative.** Sont recensés tous les personnels exerçant l'une de ces fonctions, en établissement ou en service académique.

[1] Personnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur dans les DOM, janvier 2009

		Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total DOM
Enseignants du secteur public	Premier degré	3 120	2 165	2 746	6 202	14 233
	Âge moyen	43,0	38,3	42,1	39,8	40,7
	% femmes	77,3	74,0	80,6	73,1	75,7
	% temps partiel	2,1	5,1	3,6	7,1	5,0
	Second degré	4 210	2 317	3 922	8 424	18 873
	Âge moyen	45,2	40,5	45,3	42,9	43,6
	% femmes	52,5	44,1	56,1	48,4	50,4
	% temps partiel	3,9	4,6	4,6	6,9	5,5
	Collège et SEGPA	1 945	1 250	1 659	3 844	8 698
	Âge moyen	45,1	39,1	44,5	42,2	42,8
	% femmes	55,7	46,6	61,1	53,6	54,5
	% temps partiel	3,7	4,7	5,7	7,3	5,8
	LEGT et post- bac	1 090	434	1 094	2 186	4 804
	Âge moyen	46,5	43,5	46,3	45,0	45,5
	% femmes	50,4	44,2	52,9	43,3	47,2
	% temps partiel	3,1	4,1	3,1	6,2	4,6
	Lycée professionnel	758	449	908	1 597	3 712
	Âge moyen	46,1	42,9	46,5	43,6	44,8
	% femmes	49,2	35,6	50,6	44,3	45,8
	% temps partiel	3,3	2,2	3,3	3,4	3,2
	Divers second degré	417	184	261	797	1 659
	Âge moyen	40,5	37,4	42,3	38,7	39,6
	% femmes	48,9	47,3	57,1	45,7	48,5
% temps partiel	7,9	10,3	9,2	14,2	11,4	
Supérieur et IUFM (enseignants et stagiaires)	426	313	352	834	1 925	
Âge moyen	39,8	34,8	39,9	38,1	38,3	
% femmes	54,2	54,0	56,3	48,4	52,1	
% temps partiel	0,9	0,3	0,3	1,2	0,8	
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance (secteur public)	Premier et second degrés	567	318	560	1 022	2 467
	Âge moyen	49,2	46,2	50,2	47,1	48,2
	% femmes	68,3	65,1	72,0	56,0	63,6
	% temps partiel	1,4	1,6	0,2	3,9	2,2
	Vie scolaire	375	234	385	722	1 766
	Âge moyen	39,9	36,3	39,1	38,1	38,5
	% femmes	77,1	73,1	84,2	77,8	78,4
	% temps partiel	34,7	21,8	44,9	44,3	39,4
	Soutien	300	203	290	434	1 227
	Âge moyen	46,3	44,0	50,7	43,5	46,0
	% femmes	77,7	68,0	77,9	70,3	73,5
	% temps partiel	6,7	2,0	1,0	4,1	3,7
	Supérieur et IUFM	193	60	131	350	734
	Âge moyen	45,3	40,9	47,2	42,8	44,1
	% femmes	62,7	61,7	64,9	55,1	59,4
	% temps partiel	1,0	6,7	1,5	15,1	8,3
	Total Public	9 191	5 610	8 386	18 038	41 225
	Âge moyen	44,3	39,6	44,3	41,6	42,5
	% femmes	64,0	59,9	67,4	59,2	62,0
	% temps partiel	4,3	5,0	5,5	8,3	6,4
Enseignants du secteur privé	Premier degré	239	117	229	395	980
	Âge moyen	47,2	38,9	50,0	41,8	44,7
	% femmes	91,2	82,1	82,1	90,1	87,6
	% temps partiel	5,4	3,4	4,4	3,5	4,2
	Second degré	449	152	387	478	1 466
	Âge moyen	45,5	41,6	45,0	44,0	44,5
	% femmes	58,1	58,6	64,1	59,0	60,0
	% temps partiel	16,7	16,4	19,6	17,8	17,8
	Collèges	164	78	121	255	618
	Âge moyen	46,7	40,0	46,3	43,9	44,6
	% femmes	70,1	56,4	64,5	60,4	63,3
	% temps partiel	11,0	24,4	26,4	18,8	18,9
	Lycées	266	74	255	223	818
	Âge moyen	45,5	43,3	44,9	44,2	44,7
	% femmes	51,1	60,8	63,1	57,4	57,5
	% temps partiel	19,2	8,1	15,7	16,6	16,4
	Autres second degré	19	-	11	-	30
Âge moyen	36,2	-	34,3	-	35,5	
% femmes	52,6	-	81,8	-	63,3	
% temps partiel	31,6	-	36,4	-	33,3	
Total Privé	688	269	616	873	2 446	
	Âge moyen	46,1	40,4	46,9	43,0	44,6
	% femmes	69,6	68,8	70,8	73,1	71,1
	% temps partiel	12,8	10,8	14,0	11,3	12,3

Présentation

En 2008-2009, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte 230 000 élèves et étudiants, soit un effectif en augmentation par rapport à 2007-2008 (+ 1,9 %) [1].

Le premier degré, avec 127 700 élèves, connaît une hausse de ses effectifs (1,9 %, soit 2 400 élèves) aussi bien dans l'élémentaire (+ 1,6 %) que dans le préélémentaire (+ 1,8 %). Cette évolution positive est due à la croissance des effectifs de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie (respectivement + 4,7% et + 2%), tandis que les autres collectivités enregistrent une baisse [2]. La scolarisation s'effectue très majoritairement dans les établissements publics (84 % globalement), sauf à Wallis-et-Futuna où le premier degré est entièrement privé et à Saint-Pierre et Miquelon où il y a quasiment parité entre les deux secteurs d'enseignement.

On recense 93 300 élèves dans le second degré sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, soit une hausse de 1,6 % par rapport à 2007 [1]. Tous les cycles progressent : + 1,4 % pour le premier cycle et pour le second cycle général et technologique, + 2,0 % pour le second cycle professionnel, + 7,6 % pour l'enseignement adapté (SEGPA). Comme dans le premier degré, Mayotte enregistre la plus forte hausse (+ 7,6 %), et Wallis-et-Futuna la plus forte baisse (- 5 %) [3]. Les établissements publics forment 81 % des collégiens et lycéens avec d'importantes disparités d'un territoire à l'autre : un peu moins de 70 % de ceux de Saint-Pierre et Miquelon et de Nouvelle-Calédonie, 76 % de ceux de la Polynésie Française et la totalité de ceux de Mayotte et de Wallis-et-Futuna.

En complément de l'enseignement dispensé par ministère de l'éducation nationale, l'enseignement agricole scolarise 1 600 élèves dans le second degré (+ 2,9 % par rapport à 2007) [1]. L'enseignement supérieur accueille 7 600 étudiants (300 de plus qu'en 2007, soit + 1,9 %), principalement à l'université (72 % des étudiants) et en sections de techniciens supérieurs (20%) [1]. À la rentrée 2008, la quasi-totalité des IUFM de France ont été rattachés à une université, générant mécaniquement une forte hausse des effectifs universitaires. Dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, ce changement de périmètre se traduit par une hausse de près de 15 % des étudiants en université. Le poids de l'université au sein de l'enseignement supérieur passe ainsi de 66 % en 2007 à 72 % en 2008.

Source : MEN-MESR-DEPP et MESR-DGESIP-DGRI-SIES
Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants.

Définitions

■ **COM.** Collectivités d'outre-mer, à savoir Mayotte, la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de "collectivité spécifique".

■ **Population scolaire et de l'enseignement supérieur.** voir en 1.2.

■ **CP-CM2.** Cours préparatoire à cours moyen deuxième année, soit l'enseignement élémentaire.

■ **ASH.** Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Il regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation (CLIN), classes d'adaptation (CLAD) et classes d'intégration scolaire (CLIS). Voir en 3.1.

■ **Premier cycle :** classes de sixième à troisième, dispositif-relais, unité pédagogique d'intégration (UPI), classes préprofessionnelles (Classe préparatoire à l'apprentissage – CPA, classe d'initiation préprofessionnelle par alternance – CLIPA, dispositif d'initiation aux métiers en alternance – DIMA).

■ **Second cycle professionnel :** classes préparant au CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, ou à tout autre formation professionnelle de niveaux IV et V.

■ **Second cycle général et technologique :** classes préparant aux baccalauréats généraux et technologiques, ou au brevet de technicien.

■ **SEGPA.** Sections d'enseignement général (sixième SEGPA à troisième SEGPA) et professionnel adapté (CAP de SEGPA). Voir en 4.19.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs.

■ **IUFM.** Institut de formation des maîtres

[1] Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie de 1990 à 2008 (Public + Privé)

	1990	2000	2004	2005	2006	2007	2008	Évolution 2008/2007 en %
Premier degré (1)	97 669	118 129	123 043	123 146	125 501	125 295	127 664	1,9
Préélémentaire	29 333	37 026	40 320	40 799	41 554	40 772	41 491	1,8
CP-CM2	67 492	78 328	79 466	80 493	80 611	81 644	82 970	1,6
ASH	844	2 775	3 257	1 854	3 336	2 879	3 203	11,3
Second degré	46 102	78 737	87 017	88 233	90 316	91 809	93 289	1,6
Premier cycle	29 060	50 158	53 371	53 678	54 457	54 924	55 698	1,4
Second cycle professionnel	9 176	13 477	15 643	16 224	17 103	17 744	18 094	2,0
Second cycle général et technologique	7 692	14 033	16 602	16 937	17 313	17 716	17 963	1,4
Second degré adapté (SEGPA)	174	1 069	1 401	1 394	1 443	1 425	1 534	7,6
Second degré agriculture	724	1 471	1 463	1 452	1 544	1 516	1 560	2,9
Enseignement supérieur	1 962	4 622	6 451	6 902	7 345	7 301	7 594	4,0
CPGE	50	86	122	142	173	181	176	-2,8
STS	425	882	1 179	1 264	1 396	1 436	1 528	6,4
Universités (2)	1 418	3 371	4 565	4 784	4 959	4 789	5 492	14,7
dont IUFM	-	-	-	-	-	-	640	-
IUFM	-	189	322	438	495	520	-	-
Autres formations (3)	69	94	263	274	322	375	398	6,1
Total général	146 457	202 959	217 974	219 733	224 706	225 921	230 107	1,9

(1) De 2000 à 2008 : estimations pour l'ensemble du premier degré.

(2) En 2008, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique. Ceci explique la hausse de 14,7 % des effectifs universitaires par rapport à 2007 (au lieu de 1,3 % à champ constant, c'est-à-dire hors IUFM).

(3) Formations comptables et établissements universitaires privés.

[2] Effectifs du premier degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2008-2009

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Total
Premier degré public	367	27 229	33 159	46 349	-	107 104
Préélémentaire	139	9 183	11 984	13 081	-	34 387
CP-CM2	228	17 761	20 509	31 159	-	69 657
ASH	0	285	666	2 109	-	3 060
Premier degré privé	317	9 559	7 069	1 278	2 337	20 560
Préélémentaire	136	3 479	2 322	370	797	7 104
CP-CM2	181	6 076	4 674	899	1 483	13 313
ASH	0	4	73	9	57	143
Premier degré public + privé	684	36 788	40 228	47 627	2 337	127 664
Part du public (%)	54	74	82	97	-	84
Évolution 2008/2007 en effectif	-19	736	-411	2 151	-88	2 369
Évolution 2008/2007 en %	-2,7	2,0	-1,0	4,7	-3,6	1,9

[3] Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2008-2009

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Total
Second degré public	417	21 838	24 839	26 006	2 010	75 110
Premier cycle	159	13 318	13 681	17 119	1 241	45 518
Second cycle professionnel	123	3 265	5 630	3 904	490	13 412
Second cycle général et technologique	135	4 359	5 148	4 940	279	14 861
Second degré adapté (SEGPA)	-	896	380	43	-	1 319
Second degré privé	210	10 169	7 800	-	-	18 179
Premier cycle	210	5 331	4 639	-	-	10 180
Second cycle professionnel	-	3 025	1 657	-	-	4 682
Second cycle général et technologique	-	1 663	1 439	-	-	3 102
Second degré adapté (SEGPA)	-	150	65	-	-	215
Second degré Public + Privé	627	32 007	32 639	26 006	2 010	93 289
Part du public (%)	67	68	76	100	100	81
Évolution 2008/2007 en effectif	7	194	-441	1 826	-106	1 480
Évolution 2008/2007 en %	1,1	0,6	-1,3	7,6	-5,0	1,6